

Grand Delta Habitat, deux nouvelles résidences aux Angles



Grand Delta Habitat vient d'inaugurer deux résidences: Henri Matisse 20 Ter rue de la Pinède avec 13 logements, principalement des T1 et T2 et le Domaine des grands pins 47, avenue du Général Leclerc avec 16 logements du T1 au T4. Les deux résidences se situent aux Angles, même si la résidence des Grands pins se trouve finalement aussi un peu à Villeneuve-lès-Avignon puisqu'une partie de la résidence ainsi que les boîtes aux lettres sont sur les terres voisines du Mont Andaon.

La résidence Henri Matisse, développée par le promoteur Envol, propose 4 bâtiments en R+1 et a été

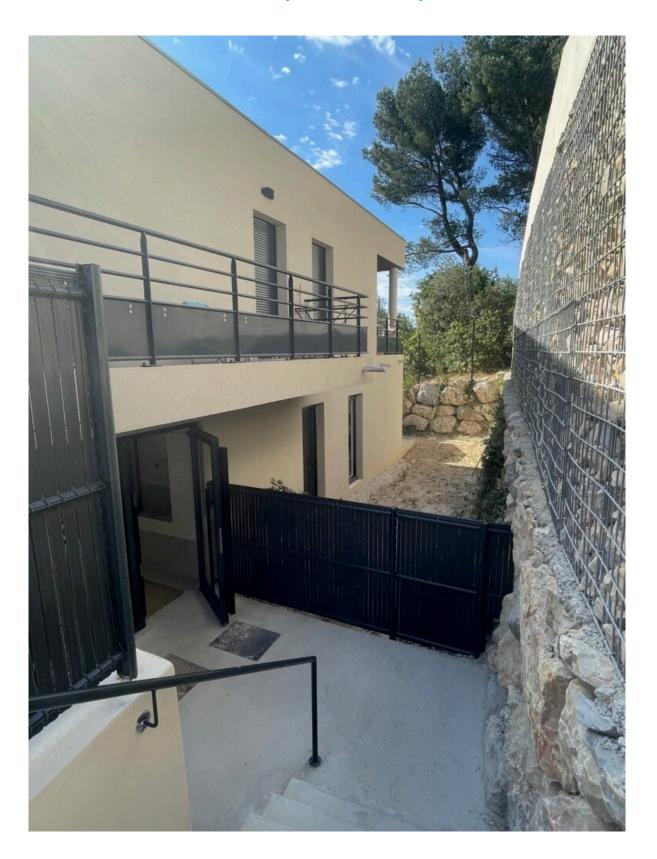
16 décembre 2025 | Grand Delta Habitat, deux nouvelles résidences aux Angles



Ecrit par Mireille Hurlin le 18 juillet 2025

livrée en septembre 2024. Près de 43 logements ont ainsi été créés dont 13 acquis en Vefa -Vente en état futur d'achèvement- par Grand Delta Habitat pour la location de petits logements : principalement 8 T1 et 5 T2, dévolus aux personnes seules et aux jeunes ménages.







Résidence Henri Matisse Copyright MMH

Dans le détail

Comme souvent, la cuisine est ouverte sur le séjour. Les logements en rez-de-chaussée disposent d'un petit jardin privatif et ceux situés en étage d'une loggia, tandis que les chambres sont équipées de placards aménagés. Les loyers, pour les T1 disposant de 23 à 36m2 vont de 183 à 293€ mensuels complétés de charges allant de 48 à 71€. Pour les T2, s'étendant de 42 à 48m2, compter de 272 à 306€ auxquels s'ajoutent de 76 à 84€ mensuels de charges. Les 13 places de stationnement, d'un coût de 25€, sont également réservées dans le parking souterrain, dont deux dévolues aux personnes à mobilité réduite.

Au plan technique

Les logements disposent d'une chaudière murale avec production d'eau chaude par micro-accumulation et d'un système de chauffage par radiateur en métal à basse température. Également, les salles d'eau disposent de sèche-serviettes électriques.

Les chiffres

Le prix de revient de la résidence Henri Matisse est d'un peu plus de 1,117M€ (1 117 420€) dont 16 553[€] de fonds propres. La Banque des Territoires a octroyé à Grand Delta Habitat un prêt de 1 003 317€ tandis que les subventions intervenaient à hauteur de 114 103€ ventilés en 43 500 de l'État ; 32 000€ d'Action Logement et de 22 050€ du Grand Avignon.





Inauguration de la résidence Henri Matisse et du Domaine des Grands pins aux Angles, Copyright MMH

Le Domaine des Grands Pins

La résidence des grands pins, pensée et construite par le constructeur Urbat, est composée de trois bâtiments en R+1, en restanque, accueillant 53 logements et deux villas individuelles dont 16 appartements ont été acquis par le bailleur social. Huit d'entre eux offrent de petites typologies : 1T1 et 7T2 proposés aux personnes seules ainsi qu'aux jeunes couples tandis que 8 autres sont de nature plus familiale avec 6T3 et 2T4, conçus pour la plupart en duplex.

Dans le détail

La cuisine est ouverte sur le séjour. A l'exception du T1, les appartements disposent d'une loggia ou d'un balcon. L'eau chaude est dispensée par un ballon thermodynamique sur air extrait alliant efficacité et sobriété énergétique. Le tout est complété par 16 places de stationnement en extérieur réservées aux locataires. Le T1 arbore 27m2 pour un loyer de 191€ et 44€ de charges. Les 7 T2 offrent de 32 à 46m2



pour des loyers allant de 245 à 345 \mathurantering et 52 à 71 \mathurantering de charges. Les 6T3 s'étendent de 59 à 65m2 pour un loyer mensuel allant de 406 à 478 \mathurantering complétés de 90 à 97 \mathurantering de charges. Enfin les 2 T4 offrant de 67 à 72m2 coûtent de 429 à 533 \mathurantering auxquels ajouter entre 98 et 104 \mathurantering de charges. Le stationnement est de 16 \mathurantering .

Les chiffres

Le prix de revient du Domaine des grands pins est de 1,848M€ (1 848 030€) dont 55 199€ de fonds propres de GDH. La Banque des territoires est intervenue, au titre d'un prêt à hauteur de 1 622 531€. Les subventions ont complété la construction à hauteur de 55 199€ pour l'État ; de 39 100 de la part d'Action logement ; de 28 000€ octroyés par la Région ; de 27 100 du Grand Avignon et de 24 000€ du Département du Gard. Les prêts des deux résidences ont été garantis à 100% par le Grand Avignon.

La gestion locative

La gestion locative est assurée par l'agence Grand Delta Habitat des Sources à Avignon qui a en charge 8 100 logements situé à Aramon, Avignon, Les Angles, Pujaut, Rochefort-du-Gard, Roquemaure, Sauveterre, Saze et Villeneuve-lès-Avignon.

Ils ont dit





Copyright MMH

Michel Gontard, Président de Grand Delta Habitat

«Merci, Monsieur Mély de nous avoir fait confiance, a entamé Michel Gontard en se penchant vers Paul Mély, maire des Angles, lors de l'inauguration conjointe de deux bâtiments Grand Delta Habitat faisant partie des résidences Henri Matisse et des Grands pins aux Angles. Les deux ensembles ont été construits dans une recherche d'harmonie. Ces deux opérations sont emblématiques parce qu'elles mettent en œuvre une mixité évolutive dans notre société. Ce n'est pas qu'un postulat mais des démonstrations de mixité où sont évoqués d'une part l'accession à la propriété et des propriétaires et, d'autre part, du logement abordable et durable pour tous. Ces deux résidences ont été conçues en réponse aux besoins de la population relayés par l'équipe municipale. Près de 60% de ces deux résidences proposent des T1 et T2 en réponse à la demande des familles monoparentales, aux jeunes actifs et jeunes salariés cependant qu'il faut également penser aux familles avec des T3 et T4, afin d'élargir la palette d'offres de logements.»

Michel Gontard a ensuite remercié l'ensemble des partenaires financiers pour leur contribution et leur



confiance.



Copyright MMH

Paul Mély, maire des Angles

«Je suis heureux et honoré d'inaugurer deux résidences d'une telle qualité, a commencé Paul Mély, maire des Angles. Il y a la loi, très verticale, qui s'impose à nous tous, la réalité qui est ce besoin de construire des logements pour tous et cette difficulté de les inclure dans un tissu essentiellement pavillonnaire. Ce font alors jour des difficultés, des peurs et des craintes. C'est une grande difficulté de faire comprendre à la population que le logement pour tous n'est pas synonyme de problèmes à venir. Le fait est qu'un grand nombre de personnes, comme vous et moi, n'ont peut-être pas, aujourd'hui une situation leur permettant d'accéder à du logement privatisé et qu'ils ont donc, besoin de ces logements. Nous observons, trop souvent, des exemples dans les grandes villes de mixités peut-être mal réalisées, ou du moins en grande difficulté, où les constructions novatrices d'il y a 40 – 50 ans, sont, aujourd'hui, totalement dépassées, concentrant les difficultés, et donc également les plaintes de ces populations. Les



résidences comme Henri Matisse et le Domaine des grands pins sont des atouts pour, par la suite, permettre à la population angloise de prendre conscience que nous pouvons, petit à petit, proposer des logements pour tous, sans pour autant nuire au cadre de vie.»



Copyright MMH

Monique Novaretti, Conseillère régionale d'Occitanie, conseillère municipale d'opposition de Villeneuve-lès-Avignon

«L'inauguration des résidences Henri Matisse et du Domaine des Grands pins incarne notre engagement d'un habitat durable, inclusif et de qualité. Les Angles et Villeneuve sont des communes dynamiques, en pleine croissance et ont été identifiées comme étant en carence de logement social. Un constat qui rappelle l'urgence d'agir pour offrir des logements décents et accessibles, ce que nous faisons en mettant en œuvre un dispositif d'aide à la production de logements sociaux, même si je lui préfère le terme de logement pour tous. Je félicite Grand Delta Habitat qui œuvre beaucoup sur notre territoire avec des logements de qualité. J'aimerais que nos budgets nous permettent de faire plus. Je remercie monsieur



Mély pour son engagement envers le logement social.»



Résidence Domaine les Grands pins Copyright MMH